

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 51 (1922)
Heft: 15

Vorwort: Pour le "Bulletin"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 5 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — Pour le Bulletin. — Cours complémentaires. — L'enseignement de l'histoire locale. — Section agricole des cours complémentaires. — A temps ! — Un maître de la pédagogie française : le F. Justinus. — Pourquoi dessiner ? — Bibliographies. — Société des institutrices.

Pour le « Bulletin »

Nous avons 600 abonnés sûrs et fixes. Il nous en faudrait 1000 pour que nous puissions boucler nos comptes avec honneur, même en comptant le subside traditionnel de la Direction de l'Instruction publique. Est-ce impossible ?

Les amis de l'école chrétienne, de l'instituteur catholique, ne seraient-ils que 600 dans notre canton ? Nous ne nous résignons pas à le croire.

Le *Bulletin* s'honorait d'avoir un nombre plus grand d'abonnés parmi les magistrats, les députés, les membres du clergé. Les instituteurs nous en acquerront-ils de nouveau quelques-uns ?

La couverture contient plusieurs « cases à louer ». Qui nous trouvera des annonces nous servira utilement. Pourquoi pas ? La sympathie du cœur nous est très précieuse ; la sympathie du fait, c'est encore mieux.